

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CLES
GOUTKIDIS
03.83.54.31.98
sgoutkidis@cles-sport.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Épreuves écrites
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Les formations proposées sont ouvertes à tout public. Elles permettent aux demandeurs d'emploi sans qualification professionnelle ou en reconversion, âgé de 18 ans minimum, de se préparer aux métiers d'éducateur sportif. Le CLES, dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue tout au long de la vie, forme aussi des professionnels des métiers de l'encadrement et de l'animation (salariés) déjà en exercice. Les recrutements se font au niveau régional, et notamment sur tous les bassins de l'emploi de la région Nouvelle Aquitaine, et plus particulièrement pour cette promotion sur les bassins d'emploi où sont implantés des équipements de bains. Etre titulaire du BNSSA et du PSE1 à jour Avoir validé des TEP en natation : 800m en moins de 16 minutes Ou à partir du mois de janvier 2022, 400m nage libre en moins de 7 minutes 40

Prérequis pédagogiques :

Le (la) candidat (e) doit : - Etre titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue ; - Produire un certificat médical de non contre-indication : o A l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme o Et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis. - Etre admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis, Il devra également se soumettre à différents tests: *TEP (Test d'exigence préalable): Après 10 min d'échauffement, les candidats devront satisfaire au test technique suivant : parcourir une distance de 800 mètres nage libre et le réaliser en moins de 16mn. *TES (Test de sélection) en 3 épreuves: - Epreuve 1: A partir d'un support vidéo d'environ vingt minutes, le (ou la) candidat(e) doit mettre en évidence ses capacités d'observation, de prise de notes et de synthèse. Celle-ci sera demandée aux candidats afin d'évaluer le niveau de synthèse et les capacités rédactionnelles (durée 40 minutes) Une grille de 20 questions sera élaborée en fonction du sujet de la vidéo. (1 point sera comptabilisé pour chaque bonne réponse). Cette épreuve sera complétée par un QCM en ligne (durée 1 heure), qui permet au CLES d'évaluer les connaissances théoriques des stagiaires. Epreuve 2 : Le candidat doit réaliser un 800m nage libre. Cette épreuve permet d'apprécier le niveau technique sommaire du candidat sans le surcharger d'épreuve. En effet, le CLES prend en compte la performance établie sur le 800 m nage Libre lors des TEP ou d'une performance dans une compétition officielle. Epreuve 3: Après avoir présenté son parcours scolaire et son parcours en tant que sportif, le candidat devra exposer : • Son projet professionnel • Ses motivations personnelles • Ses perspectives professionnelles

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Mis en place par le Ministère des Sports, le Brevet Professionnel Jeunesse, Sport, Education Populaire, option « Activités Aquatiques et de la Natation », est un diplôme de niveau IV (bac). Communément appelé « BP JEPS AAN », il confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Aquatiques et de la Natation contre rémunération et délivrer à son titulaire le titre de « Maître-Nageur Sauveteur ». Acquisition de compétences dans le domaine des activités aquaform. Acquisition de compétences pour l'enseignement de la natation.

Contenu et modalités d'organisation

M1 : MILIEU PROFESSIONNEL ET METHODOLOGIE DE PROJET / 105h Communiquer dans les situations de vie professionnelle Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative Préparer un projet et son évaluation Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité M2 : ANIMATION CONTEXTUALISEE / 105h Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative Préparer une action d'animation dans les champs d'activités aquatiques et de la natation M3 : NATATION SCOLAIRE / 105 h Préparer une séance dans le champ des activités aquatiques de la natation en milieu scolaire Encadrer un groupe dans le champ des activités aquatiques de la natation en milieu scolaire Mobiliser les connaissances nécessaires Mener une action éducative dans le champ des activités aquatiques et de la natation M4: ACTIVITES AQUATIQUES FFN / 87,5 h Maîtriser les outils nécessaires à la conduite des activités aquatiques et de la natation: -les techniques du pass'sports de l'eau -les techniques de nage -les techniques de sauvetage aquatique -évaluation qualité de l'air et de l'eau M5: ACTIVITES AQUAFORM / 87,5h Les différents objectifs des activités aquaform Les différentes activités aquaform Les exercices dans les différentes activités aquaform L'animation des activités aquaform L'évaluation des activités aquaform M6 : Evaluation Préalable à la Mise en Situation Professionnelle /140h Droit (Code du sport, responsabilité civile, pénale, organisation du sport en France, réglementation des Etablissements Recevant du Public « ERP ») Généralité sur le corps humain (Anatomie, Physiologie, Biomécanique) Activités natation scolaire axée sur la sécurité et la réglementation de la pratique Activités aquaform axées sur la sécurité et la réglementation de la pratique Activités FFN sur la sécurité et la réglementation de la pratique Hygiène et sécurité Pédagogie (Rôle, missions de l'éducateur, construction d'une grille de séance) Connaissance des publics

...

Commentaires sur la durée hebdomadaire Plan individuel de formation (PIF) établi à l'issue du positionnement.
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable Le CLES organise des formations à 35h par semaine, dans le respect de la durée légale du code du travail. Le temps consacré à la formation en centre est compris dans l'horaire de travail.

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS Natation Concours ETAPS Licence pro AGOAPS Insertion professionnelle

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00221495	du 06/04/2021 au 03/03/2022	Pujols (47)	CLES		  	
00184097	du 17/05/2021 au 21/12/2021	Pujols (47)	CLES		  	
00233759	du 18/08/2021 au 18/03/2022	Pujols (47)	CLES		  	
00321415	du 30/05/2022 au 19/05/2023	Loudun (86)	CLES		Non éligible	
00321416	du 30/05/2022 au 19/05/2023	Loudun (86)	CLES		 	
00295440	du 26/09/2022 au 19/09/2023	Pujols (47)	CLES		  	

00295439du 26/09/2022 au
19/09/2023Villeneuve-
sur-Lot (47)

CLES



FPC

Contrat
pro**00345881**du 16/10/2023 au
28/08/2024

Loudun (86)

CLES



FPC

00345887du 16/10/2023 au
28/08/2024

Loudun (86)

CLES

Non
éligibleContrat
pro**00345893**du 16/10/2023 au
28/08/2024

Loudun (86)

CLES

Non
éligibleContrat
app